



## **Contentieux postcoloniaux belgo-congolais : Lorsque la justice belge décide de rendre la dent de Patrice Emery Lumumba**

*Mots-clés : Lumumba ; le crâne de Lusinga ; justice belge ; héros national*

**Justin M. Ndandu**

*Le Premier ministre congolais, Patrice Emery Lumumba, assassiné le 17 janvier 1961 pourra enfin avoir une sépulture où le peuple congolais ira désormais se recueillir et lui rendre hommage. La justice belge a décidé, après moult manœuvres dilatoires, de rendre le seul relique, l'une de ses dents, qu'un policier belge du nom de Gérard Soete, ayant pris part au dépeçage de son corps et ceux de ses compagnons d'infortune avant de les dissoudre dans l'acide sulfurique, gardait comme trophée de leur « exploit ». Si cette restitution permettra au Congo et aux Congolais.es de faire leur deuil et de donner une sépulture digne de son rang et de son martyre à leur héros national, il n'en demeure pas moins que le mépris et la désinvolture avec lesquels le Parquet de Bruxelles a annoncé la nouvelle de la restitution de la dent aux enfants du Premier ministre assassiné, démontrent une fois de plus à quel point la Belgique tient toujours en horreur le leader congolais.*

*« Cinquante-neuf ans après l'assassinat de leur père, les enfants de Patrice Lumumba vont récupérer le seul reste de la dépouille du héros de l'indépendance congolaise : une dent. (...) Près de soixante ans après son arrestation et sa mort au Katanga, le 17 janvier 1961, aux mains d'un escadron de policiers belges, Patrice Emery Lumumba, dont le corps a été disloqué et brûlé dans de l'acide, devrait enfin avoir une sépulture au Congo », commentait Sabine Cessou correspondante à RFI, le 21 septembre 2020.*

Le Premier ministre congolais, Patrice Emery Lumumba, assassiné le 17 janvier 1961 pourra enfin avoir une sépulture où le peuple congolais ira désormais se recueillir et lui rendre hommage. La justice belge a décidé, après moult manœuvres dilatoires, de rendre le seul relique, l'une de ses dents. Le policier belge, Gérard Soete, qui avait pris part au dépeçage de son corps – ainsi que ceux de ses compagnons d'infortune Joseph Okito, président du Sénat et Maurice Mpolo, ministre de la Jeunesse et des Sports - avant de les dissoudre dans l'acide sulfurique, l'avait gardée comme un trophée. La dent a été saisie chez la fille du policier belge, Gérard Soete.

Certes, cette restitution permettra au peuple congolais de faire son deuil et de donner une sépulture digne de son rang et de son martyre à son héros national, mais il n'en demeure pas moins que le mépris et la désinvolture avec lesquels le Parquet de Bruxelles a annoncé la nouvelle de la restitution de la dent aux enfant du Premier ministre assassiné sont à la mesure de la détestation de l'establishment belge pour le leader congolais.

### **Rappel de la saga de l'assassinat et de la dent querellée**

Le 30 juin 1960, la RD Congo accède à l'indépendance après des négociations tumultueuses avec son ancienne métropole coloniale, le royaume de Belgique. L'un des pères de

l'indépendance arrachée de « *haute lutte, une lutte de feu et de sang* »<sup>1</sup> se trouve être Patrice Emery Lumumba. Contre toute attente, face aux manœuvres et manigances de la puissance coloniale qui multiplie les pièges pour installer ses « *agents* » au pouvoir afin de continuer à gérer la colonie par ses marionnettes interposées, Lumumba, son parti politique, le Mouvement national congolais (MNC) et ses alliés vont gagner les élections générales organisées par les anciens colonisateurs. Il sera désigné Premier ministre d'une coalition dite des nationalistes. La coupe est pleine pour les élites belges qui, toutes tendances confondues, après avoir échoué à imposer, puis à faire accepter une communauté belgo-congolaise (deux États et un roi), décident d'en finir avec l'indomptable et irréductible trublion, Patrice Lumumba.

*« Le 1er mars 1960, une réunion s'était tenue au cabinet du Premier ministre Eyskens en présence du ministre des Affaires africaines d'Aspremont Linden et du professeur Doucy de l'ULB. Dans le PV retrouvé : il y était clairement dit qu'il fallait tout faire pour garder le Congo et le texte mentionnait le nom de tel ou tel Congolais qu'il fallait corrompre. La conclusion était claire : celui qu'il fallait éliminer à tout prix, c'est Patrice Lumumba »,* affirme le politologue et professeur congolais, chercheur scientifique au Musée de Tervuren, Jean Omasombo lors d'une interview au journal Le Soir du 21 juin 2020.

La Belgique n'était pas seule dans ce dessein funèbre contre le leader congolais, les États-Unis et l'écrasante majorité des pays occidentaux y souscriront. Son intransigeance à réclamer une indépendance immédiate et totale, son refus obstiné d'une communauté belgo-congolaise auront signé son arrêt de mort. *« Lorsque la table ronde commence, Patrice Lumumba lève la main et demande quel sera le contenu de cette indépendance. Il prend soin de préciser : ' Pour moi ce mot signifie que les Congolais sont devenus maîtres de leur pays'. Lorsque les Belges avancent que, puisque les Congolais n'ont pas d'intellectuels, on pourrait peut-être garder le Roi, comme chef de deux États séparés, avec deux gouvernements, Lumumba précise : 'Dès le 30 juin, jour de l'indépendance, c'est un Congolais qui sera chef de l'État, les Congolais seront maîtres de leur pays »,* rapporte Jean Omasombo (Le Soir du 21 juin 2020)

Les élites belges décidées à garder leur poule aux œufs d'or, leur Congo, sont excédées, outrées par tant d'intransigeance et de défiance. La machine occidentale à déstabiliser se met alors en marche. Tout est fait pour que rien ne fonctionne normalement dans le jeune État. Des moyens colossaux - dont l'argent et des conseillers et experts occidentaux - sont mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée, le colonel Joseph-Désiré Mobutu. Ce dernier était l'ancien secrétaire particulier de Patrice Lumumba. À la formation du premier gouvernement congolais post-indépendance, il est nommé ministre délégué à la présidence du Conseil par le Premier ministre Patrice Lumumba. Mais on sait aussi que le colonel Joseph-Désiré Mobutu était un indicateur de la Sûreté belge depuis quelques temps. Ce dernier sera assailli par une foule de conseillers belges, américains et français, tandis que ses visites nocturnes à l'ambassade américaine préparent les jours sombres pour le chef honni du gouvernement.

Le président Joseph Kasa-Vubu et certains ténors politiques seront, eux aussi, stipendiés afin d'éjecter l'empêcheur de recoloniser en rond. Le 14 septembre, deux mois et demi après la proclamation de l'indépendance du pays, le chef d'état-major et ministre délégué à la présidence du Conseil, Joseph-Désiré Mobutu, fait son premier coup d'État et « *neutralise le Premier ministre et le président de la république* » (Propos de Mobutu lors de son message à la radio

---

<sup>1</sup> Pour reprendre un extrait du discours prononcé par Patrice Lumumba lors de la cérémonie de l'indépendance, le 30 juin 1960.

nationale). Il exécute la volonté des puissances occidentales qui tirent les ficelles dans l'ombre, principalement l'ancienne métropole, la Belgique et les États-Unis.<sup>2</sup>

Dès cet instant, la saga de la mort va s'emballer : le Premier ministre est assigné à résidence et gardé par deux cordons de soldats de l'armée nationale sous la totale emprise de Mobutu et des soldats africains du contingent des Nations Unies. « *Patriote devenu Premier ministre du Congo indépendant en juin 1960, renversé trois mois plus tard, Lumumba a été assassiné le 17 janvier 1961. Il était perçu comme prosoviétique par les Américains et avait été désavoué par les milieux d'affaires belges qui voyaient en lui une menace. Dans son livre paru en 1999, Ludo De Witte a tordu le cou à la version officielle du règlement de comptes entre Congolais et affirmé que la Belgique portait 'la plus grande responsabilité' dans ce crime* ».(Le Figaro/AFP du 10 septembre 2020)

### **Une évasion réussie mais une fuite ratée**

Le Premier ministre comprend qu'un complot pour l'éliminer politiquement mais aussi physiquement est en marche. Il s'organise, trompe la vigilance de ses garde-chiourmes et s'évade. Direction, la ville de Stanleyville (Kisangani) dans la Province-Orientale où ses partisans se sont réfugiés et réunis afin de tenter de récupérer le pouvoir perdu. Mais sa tentative d'évasion sera interrompue. Dans la capitale, la chasse s'organise avec l'aide des « services » occidentaux dont celle de l'ambassade américaine qui prêtera l'hélicoptère personnel de l'ambassadeur américain, Timberlake, afin d'aider à faire la chasse au fugitif.<sup>3</sup>

Le Premier ministre, Patrice Lumumba, sera arrêté à la frontière de la province de Bandundu et du Kasai Occidental. Il avait retardé sa traversée de la rivière car il ne tenait pas à laisser son épouse et l'enfant qu'elle portait, derrière lui. Avec ses compagnons, Mpolo et Okito, ils seront ramenés menottés à Kinshasa, par des geôliers triomphant. De Kinshasa, les trois prisonniers sont transférés à la prison militaire de la caserne de Thysville (Mbanza-Ngungu) dans le Congo central. Deux jours plus tard, les « *trois colis* » seront expédiés à leurs pires ennemis, Moïse Tshombe (président de l'État sécessionniste du Katanga) et Godefroid Munongo (ministre de l'intérieur de l'État sécessionniste du Katanga) à Elisabethville (Lubumbashi).

Selon le témoignage du pilote de l'avion qui les a emmenés au lieu de leur supplice et de leur assassinat, les prisonniers ont été violentés durant tout le voyage et sont arrivés à destination dans un piteux état. Ils sont accueillis en pestiférés par Godefroid Munongo, le ministre de l'intérieur de la province du Katanga sécessionniste. Ils sont l'objet d'insultes et de brutalités de la part de leurs gardes, des militaires. De l'aéroport, ils seront transférés à la villa Brouwez du nom du propriétaire belge à la périphérie de la ville de Lubumbashi (ex-Elisabethville). D'après ce que l'on sait de ce séjour à la villa Brouwez, ils seront torturés et martyrisés par leurs geôliers et recevront régulièrement la visite des dirigeants katangais qui les railleront et les insultent.

Le 17 janvier dans la soirée, les trois prisonniers seront extirpés de la villa et conduits dans la brousse où ils seront exécutés par un peloton de policiers belges. Après leur exécution, les policiers belges dont le sergent Gérard Soete seront chargés de faire disparaître les corps. Ils les dépèceront et les dissoudront dans l'acide sulfurique. Impressionné par « *la qualité de sa*

---

<sup>2</sup> De Witte, L. (2000). *L'assassinat de Lumumba*. Karthala Editions.

<sup>3</sup> De Witte, *ibid*.

*denture et la blancheur de ses dents* », le policier belge gardera deux de ses dents comme des trophées<sup>4</sup>.

### **L'annonce « méprisante » du Parquet de Bruxelles indigné et scandalise les Congolais et des « amis » du Congo**

En 2000, à la surprise générale, l'ancien officier de police belge, Gérard Soete, fait une révélation fracassante à la télévision belge. Il avoue avoir été l'un des officiers de police belges ayant procédé au dépeçage des corps de Patrice Lumumba et de ses compagnons ainsi qu'à leur dilution dans l'acide sulfurique. « *Moi, Petit Gérard Soete de Bruges, je devais me débrouiller seul. Toutes les autorités belges étaient sur place, et elles ne m'ont pas dit de ne rien faire* », raconte-t-il en 2000 à l'AFP. « *Accompagné d'hommes équipés d'une scie à métaux et d'un fût d'acide sulfurique, on a écartelé le corps. Le plus dur fut de le découper avant de verser l'acide* », renchérit-il, sans états d'âme, auprès de l'agence française de presse. L'objectif était vraisemblablement d'effacer toutes les traces de cet assassinat afin que le peuple congolais demeure dans l'ignorance totale de ce qui s'était passé et ne puisse trouver un jour la trace des assassins. La révélation macabre fut un choc et provoqua un tollé général dans la communauté congolaise et africaine, mais elle laissa pratiquement de marbre la population belge et ses élites. Les Congolais ont alors compris à quel point cet homme avait fait et continue de faire l'objet d'une haine implacable de la part de l'establishment belge, particulièrement les milieux conservateurs belges et occidentaux. L'un des assassins avoue publiquement un crime, mais il n'est pas interpellé par la police et encore moins par la justice malgré les requêtes réitérées des Congolais.es.

Trois mois après son aveu, l'ancien officier belge est décédé, le 9 juin 2000, sans avoir été inquiété outre mesure. Le traitement méprisant réservé au problème des reliques du Premier ministre congolais avait déjà scandalisé et indigné l'écrivain belge d'origine congolaise, Jean Bofane Inkoli<sup>5</sup> : « *Voici le pays dans lequel nous vivons. C'est très étrange et cela me dépasse: il n'y a aucune considération pour l'être humain, et pas droit de cité quand il s'agit de Congolais. La justice belge, en traitant la plainte des enfants de Lumumba, a décrété que ce meurtre était un crime de guerre et non un crime contre l'humanité. Voilà pourquoi je n'ai pas fait partie de ceux qui ont réclamé une 'Place Lumumba' à Bruxelles. J'étais sûr que jamais le bourreau n'honorait sa victime, mais au contraire qu'il la ridiculiserait davantage. Histoire de continuer le travail qui a été fait sur son corps le jour de sa mort.* »<sup>6</sup>

Jean Bofane Inkoli dénonce également le traitement réservé au dossier du crâne de Lusinga et le refus des autorités belges de restituer ce relique du roi des Tabwa, une tribu congolaise de l'Est du pays<sup>7</sup>. « *Le crâne du roi Lusinga est conservé avec les singes et les gorilles à l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique !* »<sup>8</sup>. Le roi Lusinga avait été décapité en 1884 lors d'une expédition commanditée par le général belge Emile Storms, et sa tête rapportée en Belgique comme relique.<sup>9</sup>

---

<sup>4</sup> Selon les propos qu'il tint lors de son interview télévisée.

<sup>5</sup> Jean, B. I. K. (2011). *Mathématiques congolaises* ; Bofane, I. K. J. (2014). *Congo Inc.: Le Testament de Bismarck*. Éditions Actes Sud.

<sup>6</sup> RFI du 21 juin septembre 2020.

<sup>7</sup> Voir Bouffieux, M. (2018). *Boutin colonial: 300 crânes d'Africains conservés à Bruxelles. blog post*). *May, 26*. Voir aussi L'histoire que nous raconte le crâne de Lusinga, Publié par Michel Bouffieux sur 22 Mars 2018, <http://www.michelbouffieux.be/lusinga>

<sup>8</sup> RFI du 21 juin septembre 2020

<sup>9</sup> Voir les divers articles sur le sujet publiés depuis 2018 sur le site [www.bamko.org](http://www.bamko.org)

Dans le concert des indignations mais aussi de soulagement, le sociologue belge, Ludo De Witte<sup>10</sup>, ne cache pas son indignation : « *Gérard Soete avait ramené ces dents comme des trophées de chasse* »<sup>11</sup>. On se souvient que le sociologue belge, Ludo De Witte, a été le premier à porter plainte, en 2000, contre le policier « *dépeceur* » belge, Gérard Soete, tout de suite après ses scandaleuses déclarations sur la chaîne de télévision belge. Mais comme pour la plainte des enfants Lumumba déposée en 2011 par leur avocat, Me Christophe Marchand, la justice belge avait traîné les pieds par toutes sortes de subterfuges.

### **Conclusion : au mépris des « maîtres », les Congolais doivent donner une sépulture digne à leur héros national**

Le mépris pour la vie d'un Premier ministre africain aura beaucoup pesé dans le dossier de la restitution de la dent de Patrice Lumumba et lourdement influencé le comportement de la justice belge. Malgré la demande maintes fois réitérée de restituer la dent querellée à la famille du défunt et aux ayants-droit congolais, la justice belge a pendant vingt ans multiplié les subterfuges et les manœuvres dilatoires. Lorsqu'elle y répond enfin favorablement, elle le fait d'une manière scandaleuse : les enfants Lumumba sont « *convoqués* » par un communiqué laconique du Parquet de Bruxelles afin qu'ils aillent récupérer la dent de leur père comme s'il s'agissait de n'importe quel objet, de n'importe quel personnage. On se souvient que la saga judiciaire avait été relancée en 2016 (les enfants Lumumba et leur avocat belge, Me Christophe Marchand, avaient déposé plainte en 2011) lorsque la fille de Gérard Soete, décédé, exhiba, lors d'une interview, la dent que son père détenait. Les enfants de Patrice Lumumba s'étaient alors saisi de l'opportunité et avaient porté, une nouvelle fois, plainte pour recel. Lasse d'attendre une décision de justice qui ne venait toujours pas, au mois de juillet 2020, Juliana Lumumba, la fille du défunt Premier ministre congolais, avait adressé une lettre au roi des Belges, Philippe, afin de réclamer « *le juste retour des reliques de Patrice Emery Lumumba sur la terre de ses ancêtres* ». Maintenant que c'est chose faite, et malgré la manière méprisante avec laquelle la Justice belge s'est comportée, Juliana Lumumba estime que c'est enfin l'occasion de pouvoir enterrer son père. « *Évidemment, je suis très émue. Et je pense que c'est une grande victoire. Enfin, mon père pourra rentrer et être enterré dans la terre de ses ancêtres. Symboliquement, c'est très important qu'il revienne. On pourra enfin l'inhumer. Il y aura un lieu de recueillement.* »<sup>12</sup> Ces propos de Juliana Lumumba sont aussi ceux des Congolais.es qui attendent depuis près de six décennies l'occasion de rendre un hommage digne de son sacrifice à leur héros national.

### **Références :**

- De Witte, L. (2000). *L'assassinat de Lumumba*. Karthala Editions
- Discours de Patrice Lumumba lors de la cérémonie de l'indépendance le 30 juin 1960
- Jean, B. I. K. (2011). *Mathématiques congolaises* ; Bofane, I. K. J. (2014). *Congo Inc.: Le Testament de Bismarck*. Éditions Actes Sud
- Bouffieux, M. (2018). *Boutin colonial: 300 crânes d'Africains conservés à Bruxelles. blog post*). May, 26. Voir aussi L'histoire que nous raconte le crâne de Lusinga, Publié par Michel Bouffieux sur 22 Mars 2018, <http://www.michelbouffieux.be/lusinga>
- [www.bamko.org](http://www.bamko.org)

---

<sup>10</sup> Voir de Witte, l'Assassinat de Lumumba, op. cit. Voir aussi De Witte, L. (2017). *L'ascension de Mobutu: comment la Belgique et les USA ont installé une dictature*. Investig'Action.

<sup>11</sup> AFP du 10 septembre 2020

<sup>12</sup> Interview accordée à Sonia Rolley, journaliste à RFI.

- De Witte, l'Assassinat de Lumumba, op. cit. Voir aussi De Witte, L. (2017).  
*L'ascension de Mobutu: comment la Belgique et les USA ont installé une dictature.*  
Investig'Action
- RFI

### **Quelques mots sur l'auteur :**

Monsieur Mayimba Ndandu Justin a obtenu un premier diplôme en journalisme et un deuxième en politique extérieure. Il est le cofondateur du journal congolais « La Référence Plus » où il a été secrétaire de rédaction et puis rédacteur en chef (politique extérieure). Il est aussi le cofondateur du média congolais en ligne « Le Débout Congolais ».

Pour citer cet article : Justin M. Ndandu (Sept. 2020) « **Contentieux postcoloniaux belgo-congolais** : *Lorsque la justice belge décide de rendre la dent de Patrice Emery Lumumba* », Analyse n°5, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.